



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction Générale Des Finances Publiques
Direction régionale des Finances Publiques du
Centre Val de Loire et du département du Loiret
Pôle d'évaluation domaniale**

Cité administrative Coligny – BAT P3
131 rue du Faubourg Banner
CS 54211
45042 ORLEANS Cedex 1
Téléphone : 02 18 69 53 12
Mél. : drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Martine FRITSCH
Téléphone : 02 18 69 53 04
courriel : martine.fritsch@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS : 14670168

Réf. OSE : 2023-45285-81360

Le 06/12/2023

La Directrice régionale des Finances
publiques du Centre Val de Loire et du Loiret

à

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Objet : Cession amiable – Terrain rectangulaire.

Par saisine en date du 19/10/2023, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession par la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle auprès d'un propriétaire riverain, d'une parcelle de terrain cadastrée section AY n° 1111, emprise de 56 m² située à l'arrière de la propriété dudit riverain, sise 50 Rue des Fontaines à Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Ce terrain rectangulaire ne dispose pas de façade sur la rue de Fontaines.

En conséquence, s'agissant d'une parcelle en nature réelle de jardin, une valeur vénale de 2 350 €, soit 42 € HT/m², peut être retenue.

Le présent avis est valable un an.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques,
et par délégation

Martine FRITSCH

Inspectrice des Finances publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.